

ATTESTATION DU COMMERÇANT

de **délivrance de l'information donnée à son conjoint commun en biens** sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs

(à remplir **par le commerçant** qui demande son immatriculation)

Attestation délivrée en application des articles L526-4 et R123.121-1 du code de commerce et de l'arrêté du 4 juillet 2007.

Je soussigné(e) :

Mr

Mme

Nom de naissance

Nom d'usage ou d'époux

Prénoms

Né(e) le

A

requérant mon immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés en qualité de commerçant personne physique

déclare, sous ma responsabilité, conformément à l'article R123-121-1 du code de commerce, **avoir informé(e) mon conjoint :**

Mr

Mme

Nom de naissance

Nom d'usage

Prénoms

Né(e) le

A

avec lequel/laquelle je me suis marié(e) sans contrat de mariage (1) ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.

Fait à

Le

Signature en original du commerçant

La présente déclaration doit être rédigée de façon très lisible, dactylographiée ou écrite en majuscule d'imprimerie.